

La situation des jeunes sur le marché du travail lors de la dernière récession

Quand le marché de l'emploi marque le pas, le chômage touche particulièrement les jeunes, car nombre d'entre eux doivent surmonter la transition entre formation et vie professionnelle. Dans ce contexte, l'offre de places d'apprentissage et le passage du système de formation au marché du travail revêtent une importance cruciale. L'article ci-contre examine les effets de la dernière récession sur l'emploi des jeunes et décrit l'évolution à laquelle il faut s'attendre dans ce domaine.



Toute une série de mesures se sont avérées efficaces pour intégrer les jeunes dans la formation professionnelle: l'engagement de promoteurs de places d'apprentissage, les réseaux d'entreprises formatrices, l'accompagnement, le mentorat, les offres transitoires ou encore le suivi individualisé.

Photo: Keystone

En 2009, l'économie suisse a traversé sa pire récession depuis les années septante. Le produit intérieur brut a reculé de 1,9% en termes réels; les entreprises des services financiers et de l'industrie ont été lourdement frappées par l'effondrement de la demande. Un revers économique de cette ampleur ne pouvait pas rester sans conséquences pour l'emploi: le taux de chômage, qui atteignait 2,6% en automne 2008, a grimpé à 4,2% fin 2009 (en données corrigées des variations saisonnières). La hausse aurait été encore beaucoup plus marquée si de nombreuses

entreprises industrielles n'avaient pas réduit leurs horaires.

Le chômage a commencé à se replier dès le début de 2010, ce qui a constitué une relative surprise. Après le tassement conjoncturel de 2009, l'économie a redémarré beaucoup plus vite et avec nettement plus de vigueur que prévu. La reprise a été largement favorisée par les mesures de politique monétaire et budgétaire qui ont été mises en œuvre à grande échelle dans le monde entier. À l'automne 2009, la plupart des experts suisses prévoyaient encore que la reprise resterait très hésitante en 2010 et que le taux de chômage dépasserait largement les 5%. En réalité, celui-ci devrait être de 3,9% en moyenne annuelle.



Daniel Duttweiler
Chef du département Formation professionnelle / Questions de fond et politique, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT, Berne



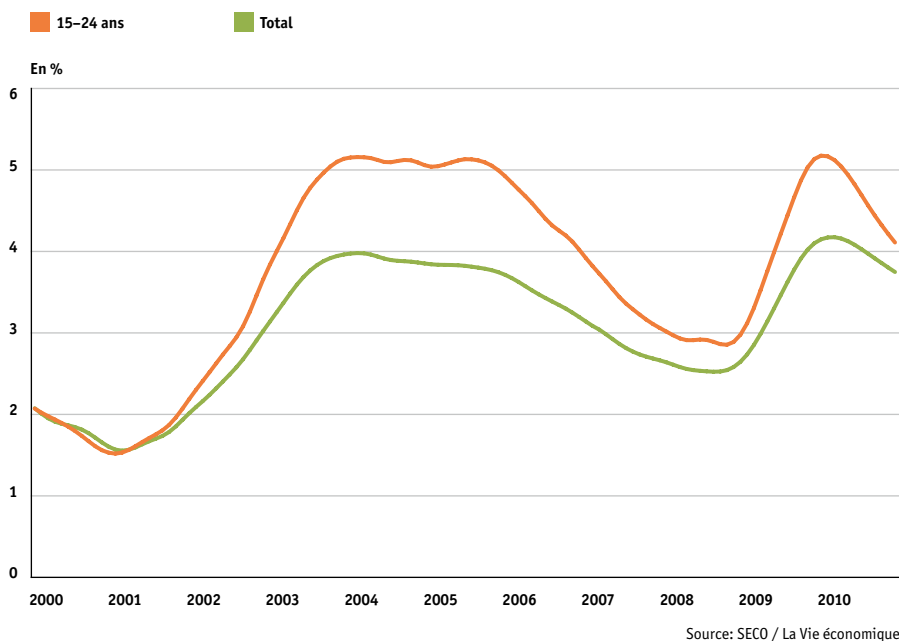
Bernhard Weber
Chef adjoint du département Analyse du marché du travail et politique sociale, Secrétariat d'État à l'économie SECO, Berne

Le chômage des jeunes réagit fortement à la conjoncture

L'expérience montre que le chômage des jeunes est particulièrement sensible aux fluctuations conjoncturelles. Ainsi, entre début 2000 et septembre 2010, toute hausse ou baisse de 10% en moyenne du nombre total de chômeurs s'est traduite par une variation

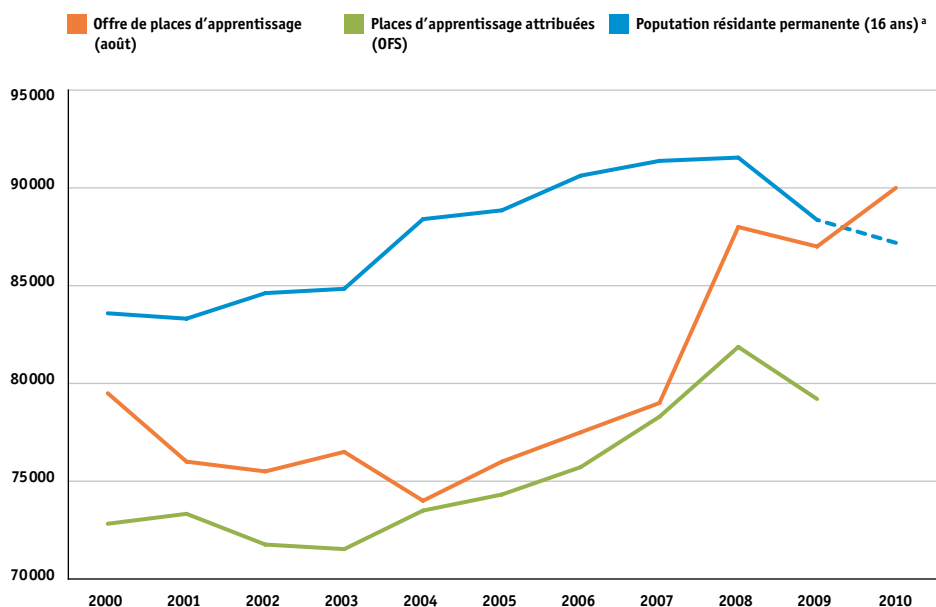
Graphique 1

Taux de chômage par classes d'âge, corrigés des variations saisonnières et aléatoires, janvier 2000–septembre 2010



Graphique 2

Offre de places d'apprentissage, places attribuées et effectif de la population âgée de 16 ans, 2000–2010



correspondante de 12,6% parmi les jeunes chômeurs. Cette relation statistique, observée sur le long terme, s'est également vérifiée lors de la dernière récession (voir *graphique 1*).

La forte sensibilité du chômage des jeunes à la conjoncture répond à trois grands facteurs:

1. Beaucoup de jeunes se trouvent dans une situation transitoire entre la formation et

le marché du travail. De nombreuses entreprises réagissent à la baisse des commandes en stoppant l'engagement de collaborateurs, avant de diminuer leurs effectifs. De ce fait, les dépressions conjoncturelles frappent d'abord et surtout les personnes à la recherche d'un premier emploi.

2. Parmi les jeunes salariés, la proportion de ceux qui sont engagés pour une durée limitée ou employés par une agence de travail temporaire est supérieure à la moyenne. Or, les contrats de ce type sont généralement les premiers à être dénoncés ou non reconduits.

3. Les personnes hautement qualifiées n'arrivent généralement pas sur le marché du travail avant l'âge de 25 ans, mais seulement après avoir achevé une formation de niveau tertiaire.

En raison de sa forte réactivité à la conjoncture, on s'attendait il y a environ un an à voir le chômage des jeunes augmenter fortement en 2010 et largement dépasser 7%. À présent, on estime que sa moyenne annuelle sera d'environ 4,5%: l'évolution de ces derniers mois a confirmé que le taux de chômage des 15–24 ans recule beaucoup plus vite que celui de la population globale durant les phases d'expansion. Ainsi, leur nombre a diminué de 20% entre septembre 2009 et septembre 2010 – soit deux fois plus que le chômage général.

En septembre dernier, 24 035 jeunes de 15 à 24 ans étaient inscrits au chômage. Cela représente un taux de 4,1% pour cette classe d'âge, en données corrigées des variations saisonnières et aléatoires, alors que le chômage global atteignait 3,7%. Une année auparavant, les pourcentages étaient respectivement de 5,1 et 4,1%.

Le chômage des jeunes présente encore une autre caractéristique: si le risque de perdre son emploi est nettement supérieur à la moyenne, la période d'inactivité individuelle est en revanche beaucoup plus courte. Entre 2004 et 2010, les personnes de 15 à 24 ans sont restées en moyenne au chômage pendant 4,3 mois, contre 6,7 mois pour celles de 25 à 54 ans.

Les différentes transitions jusqu'à l'intégration sur le marché du travail

Selon la filière choisie, les jeunes sont appelés à maîtriser différentes transitions jusqu'à leur intégration sur le marché du travail. Le premier passage intervient après la fin de l'école obligatoire. En 2008, près de 49% des jeunes ont entamé immédiatement une formation professionnelle initiale.

Encadré 1

Stabilité du baromètre des places d'apprentissage

Malgré le contexte économique tendu, la situation sur le marché des places d'apprentissage est restée stable. Les chiffres du baromètre des places d'apprentissage, relevés par l'Institut Link depuis 1997 sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et publiés lors de la Conférence sur les places d'apprentissage le 25 octobre à Bienne, l'attestent: les actions menées sur le front des places d'apprentissage par la Confédération, les cantons et l'économie ont porté leurs fruits et le nombre de places proposées a évolué favorablement.

En août 2010, les entreprises ont attribué 83 000 places d'apprentissage, contre 82 000 en 2009. Le 31 août 2010 (jour de référence), 7 000 places étaient encore libres. Les entreprises espèrent en pourvoir encore 2 500. Le nombre total de places offertes (90 000) a augmenté de 3 000 par rapport à l'année précédente. Il s'agit donc d'une année record depuis 2000 (79 500), qui dépasse même le nombre atteint en 2008 (88 000).

Sur les 149 000 jeunes qui devaient choisir une formation en 2010, environ 73 500 (75 000 en 2009) ont entamé une formation professionnelle initiale. La majorité d'entre eux déclarent avoir trouvé au moins une solution provisoire. 5% (6% en 2009) se disent au chômage ou sans activité, ce qui représente environ 7 500 personnes (9 000 en 2009).

La «liste d'attente», autrement dit les jeunes à la recherche d'une place en 2011, a diminué de 14 à 13% par rapport à l'année précédente. Il représentent un total d'environ 20 500 jeunes. Ainsi, pour la troisième année de suite, le nombre de jeunes sur cette liste a diminué (21 000 en 2009; 21 500 en 2008).

Le renforcement des mesures qui ont fait leurs preuves, comme la promotion des places d'apprentissage, l'accompagnement, le mentorat et le suivi individualisé permet d'éviter que les tensions que suscitent la situation économique se répercutent sur l'offre de places d'apprentissage. Autre élément déterminant: le rôle joué par les entreprises qui investissent dans la formation professionnelle en dépit de la conjoncture défavorable en créant des places supplémentaires. Les participants à la Conférence ont décidé, afin de maintenir en 2011 la stabilité du marché des places d'apprentissage, d'assurer le suivi des mesures existantes et de les renforcer si nécessaire.

Les résultats détaillés du baromètre des places d'apprentissage d'août 2010 sont publiés sur www.bbt.admin.ch.

Environ 15% ont suivi une formation transitoire, comme une dixième année scolaire ou une autre offre de ce type. Quelque 26% ont opté pour une école de formation générale. Les 10% restants étaient pour la plupart des candidats potentiels à l'entrée sur le marché du travail ordinaire après l'école obligatoire¹. Pour la politique de la formation et de l'emploi, le défi de cette première phase transitoire consiste à fournir à un maximum de jeunes qui le souhaitent une place d'apprentissage ou de formation appropriée.

Le deuxième passage se produit au terme du degré secondaire II. Alors qu'une partie des nouveaux diplômés souhaitent poursuivre immédiatement des études tertiaires, d'autres aimeraient s'intégrer sur le marché du travail. Les jeunes ayant achevé leur formation professionnelle initiale sont particulièrement nombreux à chercher un emploi durant cette phase. En moyenne pluriannuelle, environ 40% des apprentis restent dans l'entreprise formatrice après avoir obtenu leur diplôme². Les autres se mettent en quête d'un emploi, entament une nouvelle formation ou se retirent de la vie active. On sait que ce passage entraîne un risque particulièrement élevé de chômage, dont la durée est cependant assez brève dans la plupart des cas.

Les personnes qui ont achevé des études de niveau tertiaire doivent elles aussi réussir leur intégration sur le marché du travail. Alors que les jeunes ayant suivi un apprentissage ont, en principe, déjà plusieurs années d'expérience professionnelle, nombre de ceux qui ont fréquenté les écoles de formation générale n'entrent «vraiment» sur le marché de l'emploi qu'après leurs études³.

La situation sur le marché des places d'apprentissage en 2010

Le nombre d'élèves ayant achevé leur scolarité obligatoire (secondaire I), n'avait pas cessé de progresser ces dernières années; il s'inscrit, désormais, à la baisse (voir *graphique 2*). Selon les prévisions de l'Office fédéral de la statistique (OFS), il faut s'attendre à ce qu'il diminue de 18% d'ici 2018, ce qui ferait chuter la demande de places d'apprentissage. Cela devrait détendre le marché et bénéficier aux jeunes; en revanche, les entreprises risquent d'avoir plus de difficultés à recruter les candidats appropriés.

L'offre de places d'apprentissage s'est accrue de 18% depuis 2004. La dernière récession n'a stoppé que temporairement, semble-t-il, cette tendance. Après une légère baisse en 2009, le *Baromètre des places d'apprentissage* prévoit une nouvelle augmentation: leur

nombre devrait atteindre 90 000 cette année (contre 74 000 en 2004).

La quantité de contrats signés a également progressé depuis 2003. C'est surtout en 2008, une année de haute conjoncture, que l'offre de places d'apprentissage a augmenté plus vite que l'engagement d'apprentis. L'année dernière, le nombre de places occupées a reculé pratiquement dans la même mesure que la population âgée de 16 ans en Suisse.

Tournée vers le marché du travail, la formation professionnelle est plus exposée aux aléas conjoncturelles que les écoles de formation générale du niveau secondaire II. Toutefois, les revers de l'économie pèsent de façon limitée sur le nombre de places d'apprentissage attribuées. Cela s'est vérifié une fois de plus lors de la dernière récession. Les entreprises formatrices réagissent davantage aux facteurs démographiques qu'à l'évolution de la conjoncture. Selon une étude de l'université de Berne, l'offre de places d'apprentissage ne diminue toutefois pas au même rythme que le nombre d'élèves. Par conséquent, le marché les concernant peut se détendre même dans des phases de marasme économique⁴.

Une nouvelle amélioration se dessine pour l'année en cours. Tandis que l'offre devrait augmenter d'environ 3%, les jeunes pourraient être légèrement moins nombreux à rechercher une place d'apprentissage. Compte tenu de ces deux tendances opposées, le nombre de contrats signés devrait rester stable.

Les pouvoirs publics jouent un rôle d'intermédiaire sur le marché des places d'apprentissage. Les offices cantonaux de la formation professionnelle connaissent bien la situation sur le terrain et entretiennent des contacts avec les entreprises locales. Ils sont les mieux placés pour apprécier l'évolution de l'offre, prendre à temps les mesures nécessaires et aider individuellement les jeunes qui souhaitent accomplir une formation professionnelle initiale. Quant à la Confédération, elle propose son appui aux cantons. En outre, la Conférence nationale sur les places d'apprentissage, qui se réunit chaque année au niveau des exécutifs et des organisations faitières, peut au besoin adopter des mesures stratégiques communes.

Toute une série de dispositions se sont avérées efficaces pour intégrer les jeunes dans la formation professionnelle: l'engagement de promoteurs de places d'apprentissage, les réseaux d'entreprises formatrices, l'accompagnement, le mentorat, les offres transitoires ou encore le suivi individualisé («case management» de la formation professionnelle). Il est possible de renforcer rapidement ces dispositions si la situation se détériore sur le

1 Source: *Statistique des élèves et des étudiants*, OFS.

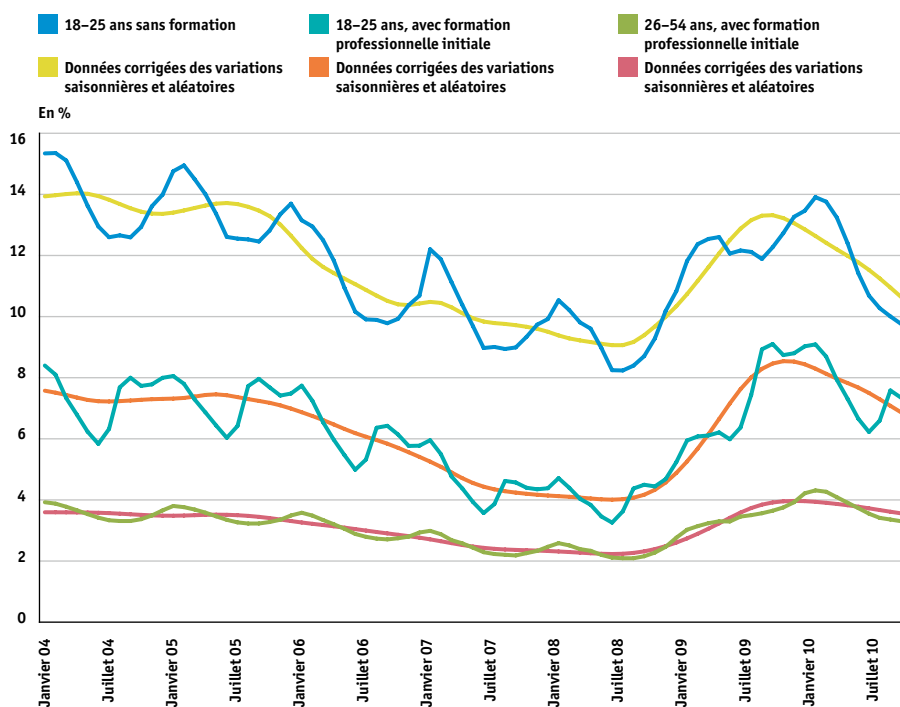
2 Voir le *Moniteur suisse du marché de l'emploi* de l'université de Zurich (2010), *Baromètre des premiers emplois 2010*, résumé du rapport rédigé sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

3 Environ 92% des bacheliers ayant obtenu une maturité en 2006 ont poursuivi leurs études dans une haute école. Parmi eux, 94% sont entrés à l'université la même année ou l'année suivante. Source: *Maturités et passages vers les hautes écoles 2009*, OFS, Neuchâtel, 2010.

4 Voir Mühlemann Samuel, Wolter Stefan C. et Wüest Adrian, «Apprenticeship Training and the Business Cycle», dans *Empirical Research in Vocational Education and Training*, 1(2), 2009, p. 173–186.

Graphique 3

Chômage des personnes ayant suivi une formation professionnelle initiale et se trouvant au début de leur vie active, en comparaison avec d'autres groupes, janvier 2004–septembre 2010



Source: OFS, Moniteur du marché suisse de l'emploi / La Vie économique

marché. Le *Baromètre des places d'apprentissage* (voir encadré 1) et les analyses mensuelles de tendances dans les cantons permettent de reconnaître à temps les menaces de pénurie.

L'intégration au marché du travail après la formation professionnelle initiale

L'entrée sur le marché du travail après la formation professionnelle initiale est souvent liée, pour les jeunes adultes, à un risque élevé de chômage. Or, une interruption involontaire de longue durée après la formation peut entraîner une perte de connaissances professionnelles, qui aura des répercussions néfastes sur l'activité ultérieure. Étant donné l'importance de ce facteur et la crise qui menaçait alors le marché du travail, la Conférence nationale sur les places d'apprentissage a décidé en 2009 d'examiner en détail l'offre de premiers emplois pour les jeunes ayant terminé leur formation professionnelle. Une première analyse a été établie en 2010 par le *Moniteur du marché suisse de l'emploi* de l'université de Zurich; les passages qui suivent se basent sur les évaluations de ce *Baromètre des premiers emplois*⁵.

Le graphique 3 montre l'évolution du taux de chômage chez les jeunes de 18 à 25 ans qui ont terminé un apprentissage et viennent de commencer une activité professionnelle, en

comparaison avec deux groupes de référence. On y voit clairement que les personnes en début de carrière affichent un taux de chômage environ deux fois supérieur à celui des employés intégrés depuis plus longtemps dans la vie active. Cela reflète la problématique de la transition au terme de la formation professionnelle initiale. Les chiffres mettent aussi en évidence une nette différence au sein du groupe des 18–25 ans: les personnes au bénéfice d'une formation professionnelle connaissent un taux de chômage nettement moins élevé que celles du même âge qui ne disposent d'aucune formation post-obligatoire. Depuis 2004, ces dernières affichent en moyenne un taux de chômage de 90% supérieur à celui des jeunes ayant achevé un apprentissage. On voit ainsi une fois de plus à quel point la formation professionnelle protège du chômage.

Ces trois dernières années, on a pu observer la façon dont le passage de l'apprentissage à la vie active se traduisait par un chômage des jeunes hautement sensible à la conjoncture. En termes relatifs, la situation des employés non qualifiés semble s'être légèrement améliorée par rapport à celle des professionnels. Ainsi, leur taux de chômage n'a pas retrouvé lors de la dernière récession son niveau élevé de 2004. Il est même resté inférieur d'un quart environ à ce qu'il était alors. L'explication pourrait être la suivante: l'industrie, qui emploie un grand nombre de professionnels, a été fortement affectée par la crise, tandis que des branches comme la construction, la restauration ou le commerce de détail, où la proportion de personnel peu qualifié est élevée, en ont relativement peu souffert jusqu'à présent.

La transition après des études de degré tertiaire

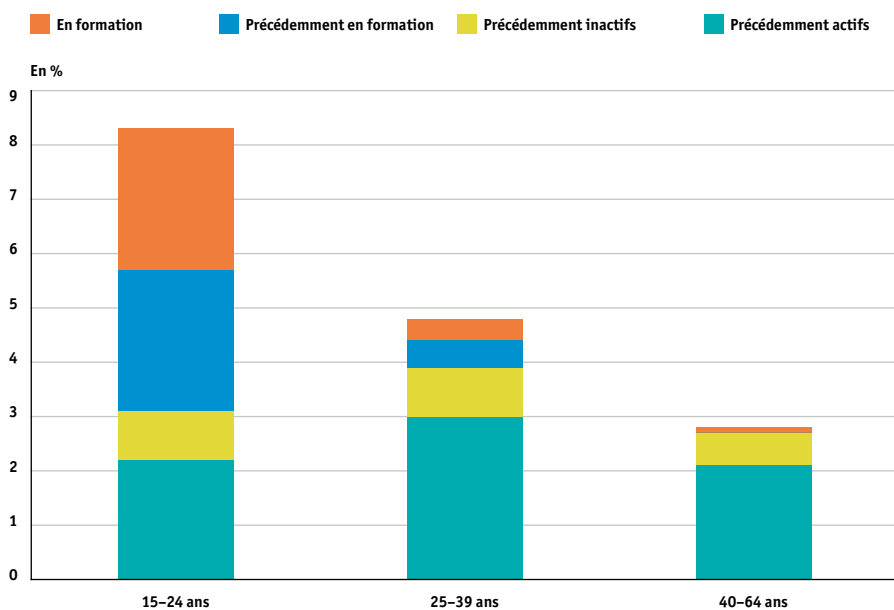
Il n'existe aucune étude détaillée sur la situation des nouveaux diplômés des hautes écoles. Par analogie avec l'analyse des premiers emplois, on peut cependant calculer le taux de chômage des personnes titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire qui se trouvent en début de carrière (il s'agit en l'occurrence de personnes âgées de 25 à 34 ans): celui-ci s'élevait à 2,5% en janvier 2004 et à 2% en janvier 2010⁶. Au plus fort de la dernière récession, il est donc resté en dessous du niveau atteint lors du précédent tassement conjoncturel. Selon des estimations, il s'élevait à 1,8% fin septembre 2010. On peut donc constater que la situation globale des nouveaux diplômés n'est pas dramatique en Suisse. Ces taux exceptionnellement bas semblent plutôt indiquer qu'une pénurie de spécialistes pourrait rapidement apparaître en cas de relance économique. Au cours

5 *Moniteur du marché suisse de l'emploi* de l'université de Zurich (2010), *Baromètre des premiers emplois 2010*, résumé du rapport rédigé sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

6 Le calcul de ces taux de chômage tient compte de la forte hausse de la population active titulaire d'un diplôme de degré tertiaire. Il s'est basé sur les données des enquêtes Espa de 2004 et 2009 relatives à la population active. Le nombre de chômeurs âgés de 25 à 34 ans et titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire a augmenté de plus de 20% entre 2004 et 2010. Cependant, comme la population active correspondante s'est accrue d'un tiers, le taux de chômage a reculé.

Graphique 4

Taux de sans-emploi par classes d'âge, situation actuelle sur le marché du travail et situation avant le début de la recherche d'emploi, 2^e trimestre 2009



Source: OFS (Espa); Duttweiler, Weber / La Vie économique

des dernières années, c'est surtout l'immigration qui a permis d'atténuer ce phénomène.

Conclusion

La majeure partie des expériences faites par la Suisse en matière de chômage des jeunes se sont vérifiées lors de la dernière récession. Une fois de plus, il s'est avéré clairement que celui-ci est particulièrement sensible à la conjoncture. C'est pourquoi il était juste de réactiver immédiatement des instruments éprouvés pour lutter contre le chômage des jeunes et de les compléter, en fonction des besoins, dans le cadre des mesures de stabilisation conjoncturelle. Heureusement, la crise du marché du travail n'a pas eu l'ampleur que l'on craignait encore à la mi-2009.

La situation des personnes qui entrent sur le marché du travail et celle des jeunes en quête d'une place d'apprentissage se sont beaucoup améliorées durant l'année en cours. Dans les deux cas, on peut considérer que les mesures prises ont eu un impact positif. Celles-ci avaient pour but de stabiliser l'offre de places d'apprentissage (par ex. en matière de promotion), de favoriser l'intégration des jeunes (par ex. l'accompagnement et le suivi individualisés) et d'aider ceux qui ne trouvent pas d'emploi à l'issue de leur formation (par ex. semestres de motivation, stages en entreprise).

Il serait, toutefois, prématuré d'affirmer que la situation s'est complètement détendue. De plus, les perspectives conjoncturelles font état d'un net affaiblissement de l'économie, ce qui devrait de nouveau freiner le recul du chômage, entre autres celui des jeunes. Si ces prévisions se confirment, les mesures contre le chômage des jeunes devraient être reconduites l'année prochaine. Il s'agira aussi de suivre très attentivement l'évolution de ce secteur.

Encadré 2

La saisie statistique du chômage des jeunes

Deux séries de données différentes – la statistique du chômage du Secrétariat d'État à l'économie (Seco) et l'enquête suisse sur la population active (Espa) – permettent de chiffrer le chômage ou l'inactivité professionnelle en Suisse. Elles présentent chacune des avantages et des inconvénients spécifiques pour l'analyse de la situation des jeunes sur le marché du travail.

La statistique du chômage du Seco comptabilise toutes les personnes qui se sont annoncées auprès d'un Office régional de placement (ORP) pour rechercher un emploi. Son atout réside dans le fait qu'elle est établie chaque mois et qu'elle permet des évaluations très détaillées. Son désavantage est que le calcul du taux du chômage dépend essentiellement de la propension des demandeurs d'emploi à s'annoncer. Chez les jeunes en particulier, la proportion des personnes sans travail qui ne sont pas enregistrées auprès d'un ORP est relativement élevée.

L'Espa, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), recense systématiquement les chômeurs selon les normes internationales. Elle est la seule à permettre des comparaisons directes avec d'autres pays. La définition de l'inactivité professionnelle est plus large, dans la mesure où cette statistique englobe également les personnes qui ne sont pas ou plus annoncées comme deman-

des d'emploi auprès d'un ORP. L'inconvénient de cette définition étendue est qu'elle couvre une multitude de formes et de degrés d'inactivité et que les critères du chômage (recherche active d'emploi, disponibilité immédiate, absence de travail rémunéré) ne peuvent pas être soumis à un examen objectif. Cet élément est particulièrement important pour l'interprétation des taux de chômage des jeunes, comme le montre l'évaluation suivante.

Le graphique 4 illustre le taux de sans-emploi de trois classes d'âge selon l'OFS (Espa). Au deuxième trimestre de 2009, le chômage des jeunes s'élevait à 8,2%, soit 3,5 points au-dessus du taux qui concerne les personnes âgées de 25 à 39 ans. Si l'on déduit du nombre des demandeurs d'emploi les personnes qui suivent simultanément une formation, le taux atteint encore 5,6% chez les 15-24 ans, soit 1,3 point de plus que chez les 25-39 ans. Ces chiffres montrent aussi clairement l'acuité du problème posé par la transition vers la vie professionnelle. Près d'un tiers des jeunes chômeurs indiquent qu'ils étaient en formation avant de commencer à chercher du travail. Cette forte proportion laisse supposer que la problématique de la transition constitue une cause importante du chômage élevé des jeunes.